

Garches, le 12 octobre 2021

Jeanne Bécart

—

Maire de Garches

—

Vice-Présidente
du Conseil départemental
des Hauts-de-Seine

MONSIEUR LOUIS CHABRIER

PRESIDENT

ASEVE

LOUIS.CHABRIER@ORANGE.FR

JB/CG/2021-62



Monsieur le Président,

Votre association a appelé mon attention sur le magnifique séquoia situé au 3 rue Civiale et je souhaite vous informer des mesures prises pour nous assurer de son bon état et de sa protection pendant les travaux.

J'ai dépêché sur place Monsieur Bruno GUERRA, Conseiller Municipal Délégué à l'Espace Public et je vous transmets les conclusions de son diagnostic réalisé en lien avec Monsieur Louis VALLIN, spécialiste en arboriculture, mandaté par la ville à cet effet.

L'état général de ce sujet est excellent. Il ne présente visuellement aucune anomalie susceptible de montrer une maladie ou une attaque de ravageurs. Les instructions suivantes ont donc été transmises au propriétaire :

- les travaux de construction doivent se dérouler en apportant une grande attention notamment lors des phases d'excavation.
- Les racines mises à jour dont le diamètre est supérieur à 8/10 centimètres devront être sectionnées par une coupe franche verticale.
- Les racines ne doivent pas restées à l'air libre.
- A la fin des travaux, l'administration d'un engrais spécifique absorbable soit par les racines soit en pulvérisation par voie foliaire est préconisée.

Le constat de bonne santé de l'arbre est également transmis au propriétaire afin d'engager sa responsabilité en cas de détérioration future.

J'espère que ces éléments seront de nature à vous rassurer quant à la détermination de la Municipalité à protéger cet arbre remarquable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

